

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla

Conseil Pédagogique
de l'Université

www.univ-ouargla.dz



جامعة قاصدي مرباح ورقلة

المجلس البيداغوجي
للجامعة

www.univ-ouargla.dz

Réf. n° : 02/CPU/UKMO/2015

Ouargla, le 12 octobre 2015

PV DE REUNION DU CONSEIL PEDAGOGIQUE DE L'UNIVERSITE

12/10/2015

L'an deux mil quinze et le douze du mois d'octobre, s'est réuni le Conseil Pédagogique de l'Université, sous la présidence de M. le Recteur de l'Université Kasdi Merbah Ouargla, le Pr. Ahmed Boutarfaia. La séance de travail a commencé à 08 h 30' et s'est achevée à 11 h 30' du même jour, et qui a tenu à souhaiter la bienvenue à tous les responsables présents en rappelant les points inscrits à l'ordre du jour et qui portent sur :

- ✓ Point de situation Rentrée Universitaire 2015/2016 ;
- ✓ Préparation de la Conférence Nationale Universitaire ;
- ✓ Concours Doctorat 2015/2016 ;
- ✓ Divers.

1- le vice recteur chargé de la pédagogie :

un état des lieux relatif à la rentrée universitaire fut marquée par certaines lacunes. Ces dernières se résument dans le non respect du calendrier académique de l'année en cours (envoyé à tous les responsables pédagogique au début du mois d'août 2015 : non tenue de la séance d'information pour les 1ères années, non tenue des conseils pédagogiques (matière, niveau et département), absence des enseignants, non démarrage des TP et TD comme il a été prévu, changements dans les emplois du temps. De cet état des répercussions négatives risqueraient fort d'émerger et poseraient des problèmes en termes de progression pédagogique s'est interrogé M. le Vice recteur.

2-Préparation de la Conférence Nationale Universitaire : en référence à la correspondance de M. le Secrétaire Général N° 1211, du 13/09/2015 ; chaque doyen de faculté et directeur d'institut ont été invité respectivement afin de procéder par une présentation synthèse des débats qui ont lieu au sein de leurs entités respectives.

En effet, en prévision de la tenue de la conférence en question (courant mois de décembre 2015) consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre du système LMD, toute une série de réunions ont eu lieu au sein des différentes entités (*départements, facultés, instituts*), regroupant en cercles de concertation assumée l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire. Étudiants, enseignants-chercheurs, administratifs, instances scientifiques et organes pédagogiques se sont réinterrogés à cette occasion sur leurs pratiques et leurs représentations. En effet, durant la période s'étalant du 17 septembre 2015 au 11 octobre 2015, ont été abordées et traitées minutieusement dans leur nécessaire recoupement l'ensemble des questions liées à la pédagogie universitaire, à la recherche scientifique, aux moyens à déployer, à l'organisation et au fonctionnement des infrastructures en référence aux mesures d'adaptation du cadre réglementaire et juridique.

En définitive, les constats établis et les réflexions proposées ne sont que le fruit des larges débats d'écoute démocratique et d'équité universitaire menés dans la plus totale transparence et qui concluent dans leur objectivité que nous devons demain tout simplement ***savoir accompagner les mutations actuelles, quel que soit leur ordre car notre avenir en dépendra !***

L'élaboration d'une synthèse globale, rapport type bilan, est confiée au vice recteur chargé de la pédagogie avant envoi pour la CRU Est et tutelle prévu fin octobre 2015.

3/- M. le Vice-recteur chargé de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post- graduation :

A quelques jours seulement de l'organisation du concours de doctorat (octobre 2015), des orientations ont été prodiguées à tous les présents en termes de mise en place de centres de concours, invitation d'enseignants hors établissement, confection des sujets, affichage des corrigés types, délibérations et proclamation des résultats. Désormais cela fait partie des bonnes pratiques que notre établissement a su mettre en valeur depuis plusieurs années déjà, la transparence totale est à faire valoir, Le concours en soi ne doit être entaché d'aucune irrégularité qu'elle soit en termes d'organisation ou d'application du cadre réglementaire a conclu son intervention M. le vice recteur..

4- Divers.

Nombreux points ont été inscrits dans les divers et ont porté essentiellement sur :

✓ **Absence des enseignants.** Il s'agit d'infraction qui doit obéir à l'application stricte du cadre réglementaire, questionnaires, amputations sur salaires.

✓ **Recrutement des enseignants** : l'opération est dans sa phase ultime, à travers la fonction publique. Les nouveaux recrues seront affectés directement là où il est enregistré un déficit.

✓ L'obligation pour chaque enseignant à honorer son **volume statutaire**, en l'occurrence 9 heures de manière hebdomadaire.

✓ **heures de vacation** : un nouveau canevas fut préparé et envoyé aux doyens de facultés et directeurs d'instituts. Il s'agit d'une pièce comptable, revue et simplifiée qui rentre en vigueur au cours de l'année universitaire en cours 2015/2016.

✓ La correspondance émanant de la tutelle (N° 1356, du 11 octobre 2015) relative à la modification de l'arrêté ministériel du 29 septembre 2007 en termes de révision de la charge horaire hebdomadaire (4 heures) pour la prise en charge de l'enseignement et de la formation supérieurs en tant qu'activité secondaire. les doyens et directeurs ont été instruits à formuler réellement les besoins pour chacune des filières et spécialités considérées.

En remerciant l'ensemble des présents et en les exhortant à multiplier les efforts, la séance fut levée le même jour de la même date à 11H 30'.

فصلية التعليم العالي والبحث العلمي
إمضاء: أحمد بوطرفاية
جامعة ورقلة

